



AVIS PUBLIC

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, Marie-Claude Lavoie, directrice générale de la municipalité de Saint-Irénée, qu'il y aura séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Irénée, le lundi 9 avril 2018 à 19 h, à la salle du Conseil, au 475, rue Principale, Saint-Irénée.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

- **Propriété située au 1550, chemin du Hameau-du-Cap-Blanc, lot 3 979 130 du cadastre du Québec :**

Rendre réputé conforme l'implantation d'un garage dans la cour avant à une distance de 3.8 mètres de la ligne avant alors que la distance minimale exigée au tableau 6.2 du règlement de zonage 297-2012 est de 10 (dix) mètres.

Toutes personnes intéressées par cette demande pourront se faire entendre par le Conseil lors de la séance ordinaire du 9 avril 2018.

Donné à Saint-Irénée, ce 21^e jour du mois de mars deux mille dix-huit.

Marie-Claude Lavoie
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière